

Conseil Municipal du 02 février 2023

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois de février à 19h00, le Conseil Municipal, convoqué le 27 janvier 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire

D – 3-1/2023

Conseillers en exercice

Présents :

Mme Elisabeth MASSE, Maire,
M. EURIN, Mme LAHOUSTE, Mme FARINEAUX, M. LE NEINDRE, Mme WASILKOWSKI, M. THIBAUT, Mme SENECHAL (à partir de 19h27), M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, Mme MARCHAND, M. LOGIER, Mme DURIEUX, M. LESIEUX, M. GOSTIJANOVIC, Mme RONCHIADIN, Mme SEGUIN, M. ANDRÉ, M. PARSY, M. GARCIA, M. MONCEAUX, Mme BERTHELOT, M. RICHER, M. MERCIER, Mme BRILLOT.

Absents ayant donné procuration :

Mme SENECHAL ayant donné procuration Mme MASSE (jusqu'à 19h27)
M. HARDY ayant donné procuration à M. EURIN
Mme YAP ayant donné procuration à Mme WASILKOWSKI
Mme HENNEBELLE ayant donné procuration à M. HUYLEBROECK
M. LEBLANC ayant donné procuration à M. THIBAUT
Mme GONZALEZ RUIZ ayant donné procuration Mme LAHOUSTE
M. CRUCHET ayant donné procuration à Mme FARINEAUX
Mme DUVAUX ayant donné procuration à Mme BRILLOT
Mme ANDRÉ ayant donné procuration à M. RICHER

Mme Joséphine FARINEAUX a été élue secrétaire de séance

Rapport de Monsieur Michel HUYLEBROECK :

La ville de Saint-André apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à développer et pérenniser leurs activités. Ce soutien est réalisé sur la base des dossiers de subvention reçus, en tenant compte de différents facteurs tels que le nombre d'adhérents, la contribution de l'association à l'animation de la Ville, l'accès le plus large possible à tous les publics.

Il est donc proposé d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

Le Maire, soussigné,
certifie que la liste
des délibérations a
été affiché dans les
délais légaux



Vie associative

Subventions

Envoyé en préfecture le 09/02/2023

Reçu en préfecture le 09/02/2023

Publié le



ID : 059-215905274-20230208-D3_1CM02023-DE

LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	MONTANT
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 700,00 €
ASSOCIATION SECOURISTES FRANCAIS - CROIX BLANCHE	1 500,00 €
ASSOCIATION PHILATHELIQUE DE SAINT-ANDRE	150,00 €
CERCLE SAINT JEAN	500,00 €
CHAMELI	500,00 €
CLUB DES SENIORS	1 650,00 €
CLUB NORD MADAME	500,00 €
ESPACES ET JARDINS ANDRESIENS	500,00 €
FAMILY FORME	1 500,00 €
GROUPE VOCAL - AVEC TON CHOEUR	1 000,00 €
MARCEL ET NOS VOISINS	1 500,00 €
MON CAFE COUTURE	1 000,00 €
SAINT ANDRE ECHEC ET MAT	500,00 €
SYNDICAT D'INITIATIVES	4 000,00 €
UNION COMMERCIALE DE SAINT ANDRE (ARCOSA-ARCOPRO)	5 000,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE SAINT-ANDRE	1 100,00 €
TOTAL LOISIRS / ANIMATION / MONDE ECONOMIQUE	22 600,00 €
CULTURE	MONTANT
BIDOTHEQUE	72 000,00 €
CULTURES NOUVELLES	8 000,00 €
LES VOYAGEURS	160 000,00 €
THEATRE PINOCCHIO	4 500,00 €
TOTAL CULTURE	244 500,00 €
RELATIONS INTERNATIONALES	MONTANT
COMITE DE JUMELAGE	0 € PAS DE DEMANDE
TOTAL RELATIONS INTERNATIONALES	0,00 €
SPORTS	MONTANT
CLUBS SPORTIFS – COUT POSTE ENTRAINEURS 2023	15 000, 00 €
CLUBS SPORTIFS – DEPLACEMENTS NATIONAUX 2023	5 000,00 €
COTIF	39 300,00 €
GYM FORME LOISIRS	540,00 €
JUDO CLUB ANDRESIEN	2 060,00 €
LA BOULE ANDRESIENNE	510,00 €
SAINT-ANDRE FOOTBALL EN SALLE	105,00 €
TENNIS CLUB	5 400,00 €
USSA CYCLISME	1 500,00 €
USSA OMNISPORTS	62 000,00 €
TOTAL SPORTS	131 415,00 €

ENSEIGNEMENT	MONTANT
CLASSE DE DECOUVERTE - LA CESSOIE	1 120,00 €
CLASSE DE DECOUVERTE - OGECE ST JOSEPH	620,00 €
VOYAGES FIN DE CYCLE - CURIE / FERRY	1 080,00 €
VOYAGES FIN DE CYCLE - C. SEVIGNE	900,00 €
VOYAGES FIN DE CYCLE - OGECE ST JOSEPH	620,00 €
VOYAGES FIN DE CYCLE - LA CESSOIE	1 080,00 €
AIDE AUX PROJETS - CURIE / FERRY	2 820,00 €
AIDE AUX PROJETS - LA FONTAINE	1 996,00 €
AIDE AUX PROJETS - C. SEVIGNE	2 692,00 €
AIDE AUX PROJETS - OGECE ST JOSEPH	3 265,00 €
AIDE AUX PROJETS - LA CESSOIE	3 197,00 €
AIDE AUX PROJETS - D. VALMORE	2 000,00 €
BCD - LA FONTAINE	500,00 €
BCD - C. SEVIGNE	500,00 €
BCD - D. VALMORE	500,00 €
BCD - CURIE / FERRY	500,00 €
LIVRES DE PRIX - D. VALMORE	1 086,00 €
LIVRES DE PRIX - LA FONTAINE	726,00 €
LIVRES DE PRIX - LA CESSOIE	738,00 €
LIVRES DE PRIX - OGECE ST JOSEPH	516,00 €
LIVRETS D'EVALUATION - D. VALMORE GRANDES SECTIONS	186,00 €
LIVRETS D'EVALUATION - LA FONTAINE GRANDES SECTIONS	93,00 €
LIVRETS D'EVALUATION - LA CESSOIE GRANDES SECTIONS	111,00 €
LIVRETS D'EVALUATION - OGECE ST JOSEPH GRANDES SECTIONS	99,00 €
CARTOUCHES ENCRE - D. VALMORE	350,00 €
CARTOUCHES ENCRE - FERRY / CURIE	500,00 €
CARTOUCHES ENCRE - C. SEVIGNE	750,00 €
ADPE SCHUMAN	1 600,00 €
APE PEUPLIERS	500,00 €
FCPE COLLEGE JEAN MOULIN	500,00 €
APEL DU COLLEGE SAINT-JOSEPH	700,00 €
TOTAL ENSEIGNEMENT	31 845,00 €
JEUNESSE	MONTANT
ECLAIREURS ET ECLAIREUSES	2 000,00 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	3 000,00 €
TOTAL JEUNESSE	5 000,00 €
SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	MONTANT
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	600,00 €
COMITE ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	67 867,76 €
CENTRE DEP. ACCES AU DROIT (CDAD)	5 000,00 €
SECOURS POPULAIRE ST ANDRE	4 200,00 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE - Virades de l'Espoir	850,00 €
TOTAL SOCIAL / SANTE / SOLIDARITE	78 517,76 €
TOTAL GENERAL	513 877,76€

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Ne participe pas au vote : M. HUYLEBROECK, M. GOVAERT, M. ANDRE

VALIDE : les attributions de subventions aux associations telles que présentées dans le tableau ci-dessous,

INSCRIT : les crédits correspondants au Budget 2023,

AUTORISE : Madame le Maire à signer tout document relatif à ces attributions.

DIT : Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,




Elisabeth MASSE